

II.2.45. Cantiq An Otrou Branellec, Cure a Gastel.

Santimanchou diveza an Aotrou Branellec, Cure eus a Gastel-Paol, dibennet er revolution ha composet gantan e-unan. Var ton : Sanctorum meritis (f.v.).

Ms. II, p. 295-300.

Timbre : Var ton : Sanctorum meritis.

Incipit : Doug'et eo an arrêt.

Composition : 25 c. de 8 v. de 6 p. (la version imprimée compte 26 c.). C'est le seul texte du manuscrit qui est présenté sur deux colonnes.

Sujet.

Cantique de Monsieur (l'abbé) Branellec, Curé de Saint-Pol (de Léon). L'abbé Branellec a refusé de renier sa foi, il est condamné à l'échafaud. Ce cantique se présente comme son testament spirituel : il explique son choix (c. 2-8), s'élève contre les jureurs (c. 9-14), soutient ses paroissiens et ses amis (c. 17-22), avant de s'en remettre à Dieu (c. 23-25).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : aucune indication.

Autres sources : aucune feuille volante antérieure à la transcription Lédan ne nous est connue. Jean-Marie Branellec (1759-1794), prêtre insermenté, fut guillotiné à Brest le 8 germinal an II (17 avril 1794). Selon la tradition, il aurait composé ce cantique en prison, la veille de sa mort (1). Selon, le Docteur Dujardin, c'est l'abbé Henry Floc'h, curé de Lesneven, qui pourrait être l'auteur de ce chant, qui ne daterait, dans ce cas, que des années post-révolutionnaires (2).

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : vers 1815 (g').

Impression(s) : - in-12, 8 p. - 1 éd. : ty/trav. - Bai. S3. Cette édition est probablement postérieure aux deux catalogues de 1834 et 1836, puisqu'il n'y apparaît pas.

Mise en valeur : MaL (1834) / Non mentionné (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées.

Voir catalogue Malrieu, n° 0113 :

- Testamant Jean-Marie Branellec, cure a Gastel, tiré d'un ms. de 1834, éd. par H. Pérennès dans le Bull. Dioc. d'histoire et d'archéologie, en 1930.
- Menosiou diveza ann Aotrou ar Branellek, reçu d'une vieille veuve de Lesneven par l'Abbé Durand et éd. dans *Ar Feiz hag ar Vro*, 1847 (Malrieu, non répertorié).
- Kanaouen An Aotrou Branellec, éd. par Lan Inisan dans *Emgann Kergidu* en 1903. Il s'agit du texte de l'Abbé Durand (Malrieu, non répertorié).

- Menosiou diveza ann Aotrou ar Branellek, éd. par l'Abbé Saluden en 1928. Il s'agit du texte d'*Emgann Kergidu*, à l'exception du titre (Malrieu, non répertorié).
- Santimanchoù diveza An Aotrou Branellec, cure a Gastel, texte conservé dans la famille du prêtre et éd. par H. Pérennès en 1937.
- Testamant an Aotrou Branellec, kure euz a C'hastel, dibennet e Brest, e mis abril 1794, trouvé dans les papiers d'un recteur de l'île de Batz par l'abbé Montfort, recteur de Saint-Martin de Morlaix et éd. par L. ar Floc'h en 1945.

Sources bibliographiques.

Concernant les autres textes mentionnés dans cette notice :

- (1) H. Pérennès, *Poésies et chansons (...)*, Oberthur, 1937, p. 402, note 1.
- (2) L. Lok (L. Dujardin), Notennou diwar-benn Testamant an Aotrou Branellec, *Kaierou Kristen*, t. 3, 1946. Cité dans L. Raoul, *Geriadur*, p. 43.